



École à l'Orée-des-Bois
1389, rue des Camarades

Information aux parents
DOCUMENT À CONSERVER

**Nature et périodes des principales évaluations retenues
pour l'année scolaire 2018-2019**

Classe de 1^{re} année du 2^e cycle

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que votre enfant vivra au cours de la présente année scolaire.

Dans toutes les matières, l'évaluation de votre enfant se fera en deux temps :

1. pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
2. à la fin de l'étape, votre enfant devra réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et les compétences prévues par le programme.

Dans certaines matières seulement et pour certaines années seulement,

3. en fin d'année, et dans certaines compétences disciplinaires : français (lecture, écriture), mathématique, anglais, les élèves auront des épreuves communes :
 - ↳ soit des épreuves de la commission scolaire communes à toutes les écoles de la commission scolaire de la Capitale dont le résultat sera pris en compte uniformément d'une classe à l'autre;
 - ↳ soit des épreuves ministérielles, communes à tous les élèves du Québec, dont le résultat représentera 20 % de la note de l'année de la compétence ou des compétences évaluées.

Vous trouverez à l'intérieur de ce document les principales évaluations planifiées par l'enseignant titulaire et les enseignants spécialistes qui enseigneront à votre enfant.

À la dernière page du document, vous trouverez le calendrier des principales communications officielles.

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes.

Document produit par la Commission scolaire de la Capitale, Services éducatifs des jeunes, 14 avril 2011

Classe 1^{ère} année du 2^e cycle

Nom de l'enseignant titulaire :			
1. Compétences disciplinaires	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin de cycle
Français, langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> • Lire : 50 % • Écrire : 30 % • Communiquer oralement : 20 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Observations pendant des activités de lecture; • Réalisation d'une tâche à la suite d'une lecture. • Rédaction de textes variés; • Contrôles, observations pendant les activités d'écriture. • Discussions, causeries ou autres échanges, formels ou informels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation d'apprentissage et d'évaluation ou projet d'écriture en lien avec une situation donnée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les élèves de la 4^e année : situation d'évaluation en lecture, épreuve obligatoire ministérielle; • Situation d'évaluation en écriture, épreuve ministérielle obligatoire Cette épreuve représente 20 % de la note en écriture de votre enfant.
Mathématique <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre une situation-problème : 30 % • Utiliser un raisonnement mathématique : 70 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Observations et discussions avec l'élève sur les stratégies de résolution de problèmes; • Problèmes mathématiques et situations-problèmes mathématiques; • Exercices de vérification. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations de problèmes mathématiques complexes; • Questionnaire sur les notions apprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les élèves de la 4^e année : épreuve obligatoire de la Commission Scolaire de la Capitale.
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de projets. Ex. : organigrammes, affiches... • Observations; • Discussions; • Questionnaires sur les notions apprises. 		
Science et technologie : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Observation sur la démarche de l'élève; • Cahier d'expériences ; • Questionnaire sur les notions apprises; • Discussion avec l'élève. 		
Éthique et culture religieuse : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire; • Discussions, échanges, réflexions personnelles. 		
Arts plastiques : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'appropriation de diverses techniques; • Réalisations d'œuvres personnelles ou médiatiques (qui portent un message); • Activités d'appréciation. 		
2. « Autres compétences »			
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son travail <input checked="" type="checkbox"/> • Travailler en équipe <input type="checkbox"/> • Savoir communiquer <input type="checkbox"/> • Exercer son jugement <input type="checkbox"/> 	<p>À l'étape 1 ou 3, dans les bulletins une de ces compétences fera l'objet de commentaires qui préciseront les forces ou les défis qui caractérisent votre enfant.</p>		

Signature du titulaire : _____

Nom des enseignants spécialistes	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année	
Anglais, langue seconde				
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer oralement en anglais : 35 % • Comprendre des textes lus entendus : 50 % • Écrire des textes : 15 % 	<p>L'enseignant utilisera des grilles d'observation tout au long de l'étape et de l'année scolaire pour rendre compte du développement de la compétence « communiquer oralement en anglais ».</p> <p>Aux 2^e et 3^e étapes, l'enseignant recueillera et évaluera des travaux et des tests qui démontreront chez l'élève sa compréhension de différents types de textes durant l'étape et à la fin de l'étape.</p> <p>À la 3^e étape, l'enseignant recueillera et évaluera des textes courts et bien structurés qui démontreront le développement de la compétence « écrire des textes » durant l'étape et à la fin de l'étape. L'élève produit un texte pertinent qui respecte les consignes et applique les conventions linguistiques visées par la tâche.</p>		<p>En 4^e année, une épreuve obligatoire de la CS de la Capitale sera utilisée pour évaluer le développement des trois compétences en anglais.</p>	
Éducation physique et à la santé : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Agir dans divers contextes de pratique d'activités physique • Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques • Adopter un mode de vie sain et actif 	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant doit vérifier si l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • acquiert des connaissances et un certain savoir-faire moteur qui lui permettront de choisir et d'exécuter adéquatement des enchaînements et des combinaisons d'actions motrices. • développe un répertoire de connaissances, de stratégies, de savoir-faire moteur et de savoir-être nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre avec un ou plusieurs partenaires. • élabore un plan de pratique régulière d'activités physiques et un plan de modification d'une habitude de vie. • pratique différents types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes. <p>La note qui apparaîtra au bulletin résultera de l'observation que l'enseignant aura faite de votre enfant à l'aide de grilles d'évaluation, de grilles d'observations, de questionnaires et d'entrevues.</p>		
Musique : 100 %		<p>Tout au long de l'année et à l'aide de grilles d'observation, l'enseignant recueille des résultats au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de pièces et d'inventions musicales. Ces résultats permettent l'évaluation des compétences « inventer » et « interpréter » et portent notamment sur l'utilisation des techniques instrumentales, le respect du caractère expressif des pièces étudiées, l'utilisation des connaissances liées au langage musical et le respect des consignes de création; • de liens que votre enfant fera entre les œuvres entendues, les connaissances et/ou les sentiments qu'elles susciteront chez lui. Ces résultats constituent l'évaluation de la compétence « apprécier ». 		

IMPORTANT : COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR LES PARENTS

- La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant dans chaque matière et à chaque étape résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.
- Dans chaque bulletin, après chaque matière, l'enseignant écrira au besoin un commentaire susceptible de préciser ou d'éclairer le résultat en pourcentage et de donner des informations sur le développement des stratégies.
- De plus, différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : portfolio, agenda, travaux envoyés à la maison, etc.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au début octobre.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera remis le 14 novembre. Il y aura une rencontre le 15 novembre. Ce bulletin couvrira la période du <u>29 août</u> au <u>9 novembre</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant le <u>13 mars</u> . Ce bulletin couvrira la période du <u>12 novembre</u> au <u>1^{er} mars</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison. Il couvrira la période s'échelonnant du <u>11 mars</u> jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année. C'est dans ce troisième bulletin que sera communiquée la décision de classement de votre enfant pour l'année scolaire 2019-2020.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettront de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

Hélène Alain

Nom de la direction de l'école



Signature